

CDL-Comité de développement local de Saint-Guillaume

Rencontre du CA du 12 juin 2018 - CRSG Inc. à 19 h 00 Procès-verbal

1- Présences et quorum:

Membres présents :

- Caroline Limoges, Guylaine Lacharité, Francine Julien, Marc Rodier

Membres absents :

- Aucun

Membre bénévole de la communauté :

- Jaclyn Joyal, coordonnateur CRSG

Représentants municipaux présents :

- Aucun

Représentants municipaux absents:

- Dominique Laforce

2- Adoption de l'ordre du jour

- Adoption de l'ordre du jour.

Proposé par : Marc Rodier

Secondé par : Francine Julien

3- Adoption du procès-verbal du 9 mai 2018:

(Envoyé par courriel et approuvée le 18 juin 2018)

Proposé par : Francine Julien

Secondé par : Guylaine Lacharité

4- Finances :

Trésorière : Caroline Limoges

a) Montant dans le compte à ce jour :

- Administration : 54.49\$
- Opérations : 983.56\$
- Total : 1038.05\$

b) Dépenses payées et à venir :

- Frais fixes de mai : 2.95\$

c) Dépôts/dépenses diverses :

- Aucune

d) Montant municipalité vs nos comptes :

- Manque la facture de la servitude
- Électricité. 1716.54\$
- Panneau numérique (15 437.51\$)

5- Travaux et suivi des activités du CDL :

a. Centre multi-sport/ Patinoire :

- Aucun avancement. Un investissement de départ est requis pour l'analyse de la viabilité d'un tel projet. Un plan d'architecte sera aussi nécessaire. Le projet se fera conjointement entre le Centre récréatif de Saint-Guillaume et le Comité de développement local.

b. Repère tranquille, phase III :

- Notre projet demandant une subvention, provenant de la MRC, a été accepté. Une annonce officielle sera faite le 27 juin 2018.
- La soumission approuvée et signée par Marc-André paysagiste. Les travaux devraient commencés sous peu. Nous leur demandons de nous aviser quelques jours à l'avance afin de nous laisser le temps d'enlever le gravillon déjà sur le sentier.
- Guylaine essaie de rejoindre Martin Simard pour signer et officialiser la soumission et commencer les travaux.
- Guylaine, accompagnée de Serge et Estelle Vallée (membres de la Fabrique), a déterminé exactement les quatre coins du gazébo.
- La Fabrique fera la demande de permis à la municipalité.
- Nous aimerions faire un lancement officiel de l'espace et du piano au cours de l'été. Projet en développement... Avis aux intéressés!

c. Jeudi au Repère (SSJB) :

- Jaclyn nous remet le budget final alloué à l'événement du 9 août. ANNEXE 1
- Un montant de 250\$ a été prévu pour vendre grignotines et rafraîchissements durant la soirée. L'achat se fera chez Agrilait qui s'engage à reprendre l'excédent non utilisé.
- Francine vérifiera auprès de la municipalité s'il est nécessaire de faire une demande de permis. Si tel est le cas, elle effectuera elle-même la demande au nom du CDL.
- Les profits resteront dans le compte opérations du comité.
- Le lancement de la programmation se fera le 14 juin et Jaclyn Joyal sera présent.

d. Parole à la population et élus municipaux :

- Rien à signaler

6- Varia :

α) INFO-Saint-Guillaume/ panneau numérique:

- Inauguration du piano (20 août maximum)

β) Date prochaine rencontre septembre ou octobre 2018 :

- Jaclyn nous demande s'il est possible pour nous de déplacer nos rencontre au 3^e mercredi du mois. Ce que nous acceptons sans problème.

7- Levée de l'assemblée:

- Il est 20h00. La séance est levée.

Proposé par : Marc Rodier

Secondé par : Francine Julien

Guylaine Lacharité
Présidente

Caroline Limoges
Secrétaire-Trésorière

ANNEXE 1



**PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE
POUR LES JEUDIS EN CHANSONS
MISE À JOUR DU BUDGET**

Lorsque vous organisez une soirée des Jeudis en chansons, la SSJBCQ vous demande de retourner une version à jour, puis finale, de votre budget afin de nous aider à bien faire le bilan de l'événement et pouvoir vous aider le mieux possible. Notez que, en tout temps, vous devez aviser la SSJBCQ si les revenus ou les dépenses ont changé, surtout si le changement peut influencer le montant de la subvention.
Il est important de remplir toutes les sections.

IDENTIFICATION

Organisme promoteur (à qui la SSJBCQ émettra la subvention)

Municipalité

Date de la mise à jour

Explication (s'il y a lieu)

BUDGET MIS À JOUR – JEUDIS EN CHANSONS 2018

REVENUS		DÉPENSES	
Montant accordé par la SSJBCQ ¹	<input type="text" value="400\$"/>	Cachet de l'artiste	<input type="text" value="400\$"/>
Contribution de votre organisme	<input type="text" value="250\$"/>	Cachet sonorisation et éclairage	<input type="text"/>
Contribution de votre municipalité	<input type="text"/>	Droit d'auteur / SOCAN	<input type="text" value="40\$"/>
Contribution de votre MRC	<input type="text"/>	Location (chapiteau, salle, etc.)	<input type="text"/>
Profits sur la vente de produits	<input type="text" value="40\$"/>	Location d'équipement	<input type="text"/>
Autres dons ou commandites:		Publicité, promotion	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	Permis, sécurité	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	Autres: <input type="text" value="Achat de boissons et nourriture"/>	<input type="text" value="250\$"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
TOTAL DES REVENUS	<input type="text" value="690\$"/>	TOTAL DES DÉPENSES	<input type="text" value="690\$"/>

¹ La subvention accordée par la SSJBCQ sera versée en totalité à condition que toutes les exigences soient respectées. Le montant accordé ne peut excéder 75 % des dépenses encourues.

DATE ET SIGNATURE

En foi de quoi, j'ai signé à , ce jour de de l'an

Nom ou signature de la personne responsable nommée par le comité promoteur

Si vous complétez ce formulaire électroniquement, en apposant le crochet dans le carré ci-contre, vous atteste être dûment mandaté par votre organisme pour présenter cette demande.

**Merci de nous retourner ce budget à jour préalable d'ici le 8 juin.
Veuillez envoyer le formulaire à Lydia Lyonnais par courriel au**